Barre
des Cévennes

Le mardi 19 mai 2026

**A tous les élus**

# Conseil municipal

## CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

En raison de plusieurs contraintes, je suis dans l'obligation de reporter le conseil municipal programmé le vendredi 22 mai 2026 à 19h30.

Aussi j'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Samedi 23 mai 2026**
**à 10h30 à la Mairie.**

Bien cordialement,

Le Maire,

MAIRIE de BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

François Rouveyrol

Ordre du jour du Conseil municipal du samedi 23 mai 2026 à 10h30.

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du jeudi 30 avril 2026.
3. Décisions prises par le Maire au titre de ses délégations.
4. Point sur les dossiers traités par la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes
5. Subventions aux associations.
6. Déclaration d'intention d'aliéner.
7. Désignation au sein des commissions obligatoires (CCID et CLECT) et de représentants Natura 2000 et Grand Site de France pour la Communauté de Communes. Propositions de la commune.
8. Retour des élus pour leurs délégations dans les organismes et les syndicats.

Questions diverses